

ASHWANI KUMAR

Avocat principal à la Cour suprême ; Ancien ministre de la Justice, Inde

Jim HOAGLAND

Notre prochain intervenant se nomme Ashwani Kumar, un avocat réputé qui nous vient d'Inde. Il a occupé la fonction d'avocat principal à la Cour suprême et est également ancien ministre de la Justice.

Ashwani KUMAR

Je vous remercie Jim.

Permettez-moi, en notre nom à tous, et peut-être au nom de toutes les personnes que cela intéresse dans le monde entier, de remercier Thierry et son équipe, qui sont parvenus à rassembler dans la merveilleuse ville de Marrakech une nébuleuse de dirigeants et de penseurs mondiaux qui ont consacré les trois derniers jours à identifier ensemble des solutions face aux graves défis auxquels nous sommes tous confrontés – défis qui rendent le monde difficile à appréhender.

Je suis, de nature, une personne pleine d'optimisme. Mais toutes les espérances et toutes les initiatives visant à concrétiser nos espoirs sont vaines sans la reconnaissance sincère que nous vivons dans un monde en proie à l'agitation, à la contestation, au conflit et à la violence. Nous vivons dans un monde qui, pour un très grand nombre de personnes, n'est ni juste, ni stable, ni pacifique, ni porteur d'espoir pour les générations futures. Alors qu'est-ce qu'on peut faire ? Demander pardon et admettre que tout est perdu ? Certainement pas. La théorie de l'histoire de Carlyle nous a enseigné que l'histoire de la civilisation humaine et ses progrès à travers les âges pouvaient se mesurer par l'apport des génies et des grands dirigeants mondiaux, qui, n'ayant passé qu'un temps limité sur terre, ont néanmoins changé favorablement le cours de l'histoire.

La situation actuelle est loin d'être désespérée. Le monde d'aujourd'hui est bien supérieur, quand on considère les progrès sans précédent du bien-être matériel, tant au niveau de leur rapidité que de leur ampleur. Le monde d'aujourd'hui redonne espoir aux personnes atteintes de maladies très graves, grâce aux progrès technologiques. Le monde d'aujourd'hui, pour une très grande majorité de nos concitoyens, offre des possibilités infinies de vie meilleure. Mais à qui revient-il de réaliser ce potentiel ?

En fin de présentation, je donnerai une indication de la marche à suivre. Mais aujourd'hui, à ce stade, permettez-moi de vous faire part des craintes qui m'habitent. Ma première crainte, et la plus sérieuse, c'est que les foyers de troubles susceptibles de s'embraser ne cessent de croître. Nous avons parlé de la situation au Moyen-Orient et en Corée du Nord, au Yémen, en Libye, en Afghanistan, au Pakistan, en Iran, au Qatar et en Arabie Saoudite. Nous avons passé en revue tout cela, et il existe malgré tout encore des zones de conflit qui menacent de s'étendre, comme dans les mers de Chine méridionale et orientale. Pour ma part, je pense que ces conflits vont s'exacerber à l'avenir, en fonction des orientations que les puissances émergentes vont donner à leurs programmes expansionnistes. Nous voyons ces phénomènes se développer, nous en reconnaissons également l'existence, mais nous poussons parfois la diplomatie jusqu'à nous empêcher de faire valoir nos arguments comme nous le devrions.

En tant qu'avocat, je suis extrêmement inquiet de l'impuissance de l'ordre juridique international. Nous avons récemment pris connaissance de la décision du Tribunal de La Haye concernant les revendications territoriales en mer de Chine orientale. La Chine, une grande puissance en réalité, et à certains égards, une puissance responsable, a ouvertement défié l'ordre juridique international et déclaré qu'elle rejetait la décision du Tribunal. Je me pose la question suivante : à quoi sert-il d'affirmer, à maintes reprises, que nous devons respecter l'ordre juridique international si nous abritons en notre sein, non pas une, mais plusieurs puissances, qui, lorsqu'elles choisissent de défier les règles internationales, n'ont pas de comptes à rendre pour avoir bafoué le droit ?

Je pense donc que l'un des principaux défis consiste à réunir les dirigeants internationaux autour d'une table pour qu'ils élaborent ensemble des règles d'engagement dont la force exécutoire n'est pas soumise au bon vouloir de deux ou trois nations puissantes. En outre, comme quelqu'un l'a souligné à juste titre, je pense que la morale et le droit internationaux sont impuissants sans l'appui du pouvoir. Le pouvoir est la seule constante des relations internationales, et en dessine les contours. C'est, du moins, la théorie qui est la nôtre depuis toujours. Mais nous n'ignorons pas, au regard de l'histoire, qu'en définitive, le faible subit ce qu'il doit subir et le fort prend ce qu'il peut. Est-ce là le monde que nous souhaitons pour nos enfants ? Non. Nous avons besoin d'un ordre international juste, équitable, fondé sur le droit. Mettre en place un tel ordre international constitue l'un des principaux défis pour les hommes d'État de ce monde.

L'autre aspect que je souhaite soulever à cet égard, c'est que nous sommes en présence d'un recul certain du multilatéralisme. Il suffit de voir le président Trump qui va jusqu'à claquer la porte de l'UNESCO et s'affranchir du Partenariat transpacifique (TPP) et des autres dispositions, ou encore se retirer de l'Accord de Paris. Le fait de tourner le dos à l'UNESCO, témoigne également d'un profond mépris pour tout ce qui a été accompli à ce jour.

Il ne m'appartient pas de juger le dirigeant individuel d'un grand pays. Mais il est temps pour nous de nous demander si les jugements collectifs dans les démocraties sont toujours les bons. Bien sûr, certains peuvent faire valoir que la collectivité s'est exprimée et que la démocratie fonctionne selon la règle de la majorité. C'est certainement un point de vue recevable. Mais la majorité a-t-elle toujours raison ? C'est la question qu'il convient de poser, et les modalités du débat entre qui a raison et qui a tort relèvent de notre propre perception instinctive du bien et du mal.

Le deuxième enseignement de cette conférence, c'est que la mondialisation recule, qu'on le veuille ou non. Est-ce nécessairement une mauvaise chose ? Je pense que nous sommes incapables de répondre. Nous devons attendre le verdict de l'histoire. Mais il n'en demeure pas moins que la mondialisation n'a pas forcément conduit à une société juste ou à un ordre mondial juste. Le professeur Louis Henkin, un grand avocat international, a décrit notre ère comme l'ère des droits. À quoi sommes-nous exactement confrontés ? Nous sommes confrontés à la triste et tragique réalité que 3 milliards d'individus d'ici 2020 vont devoir vivre et subsister avec moins de 2 \$ par jour, 793 millions de personnes souffrant de la faim, 11 millions d'enfants mourant de faim chaque année et 155 millions d'enfants sous-alimentés.

La mondialisation, qui a donné lieu à des importations depuis la Chine vers les États-Unis, a entraîné la perte de 2,4 millions d'emplois sur le sol américain. Assurément, les Américains avaient le droit de contester la sagesse conventionnelle et l'ordre établi. Nous n'ignorons pas que la drogue et la traite d'êtres humains demeurent une grave réalité. Et en dépit des lois du monde entier et de toute la détermination qui nous anime collectivement, la détermination des dirigeants de ce monde n'a pas suffi à éradiquer cette calamité.

Il apparaît donc que quelque chose ne fonctionne pas, et je voudrais féliciter Thierry pour l'organisation de cette conférence, parce que, comme nous le rappelle Goethe, nous devons, de temps à autre, proclamer ce en quoi nous croyons et rejeter ce que nous estimons devoir condamner. Je pense que nous devons tirer parti de conférences et de tribunes comme celles-ci pour réitérer ce qui nous semble juste et rejeter ce qui nous semble inadapté. Je crois que c'est en cela que les conférences de ce genre sont bénéfiques pour l'humanité à long terme.

Le fondamentalisme, la montée de l'identitarisme politique, la rupture du dialogue interreligieux, et comme quelqu'un l'a dit, « l'échec de la modernité heureuse », sont des réalités incontournables du monde actuel. Les doutes sérieux que je nourris à l'égard de notre capacité à revitaliser les démocraties en difficulté sont, pour moi, une source profonde d'inquiétude. Je suis originaire d'un pays qui se targue de défendre les droits de l'homme et vante son engagement irrévocable envers les fondements de la démocratie constitutionnelle. Et qu'est-ce que je vois ? Que mon pays rejette en bloc la demande d'asile des Rohingyas. Je peux comprendre qu'un gouvernement refuse d'accueillir 1, 2, 5, 10, 100, ou 500 personnes pour implication présumée dans des activités terroristes. Mais comment peut-on cataloguer toute une communauté sans défense de terroristes potentiels, et lui refuser l'asile pour motifs humanitaires ? Et dire qu'il s'agit d'un pays associé au Mahatma et à Bouddha, qui nous ont tous deux enseigné les premiers principes fondateurs de l'humanitarisme. Mon pays est celui qui a donné au monde le slogan « Vasudhaiva Kutumbakam », qui signifie « le monde entier est une famille », et maintenant, j'assiste à cela.

Mon pays présente un bilan exemplaire en matière de droits de l'homme, dont de nombreux pays se sont inspirés – non seulement nos voisins, mais également les pays développés. Je défends personnellement les Rohingyas devant la Cour suprême de l'Inde, et sur un certain nombre de questions, je suis moi-même pétitionnaire d'intérêt public. Je suis d'avis que l'ascension d'une personne dominante, peut-être sur la base d'éléments pas nécessairement aussi positifs, conduit à l'affaiblissement des institutions de la démocratie libérale. C'est ce que l'histoire nous enseigne, que l'on soit aux États-Unis d'Amérique ou en Inde, ou d'ailleurs dans toute autre démocratie ; et je pense qu'il est absolument nécessaire d'exiger des structures de pouvoir diffus, que ce soit sous forme de multilatéralisme sur la scène internationale ou par l'intermédiaire d'institutions de la démocratie constitutionnelle au sein des démocraties du monde entier. Nous devons lutter en faveur de structures de pouvoir diffus.

Certes, la technologie nous a sauvés à certains égards, ce n'est pas faux. Mais elle menace également notre humanité. Elle envahit notre humanité. Le droit à la vie privée, le droit à la dignité et le droit à la réputation, qui sont les victimes des fake news, sont des sujets que l'on doit prendre au sérieux. Les médias sociaux, véritables monstres, menacent notre vie de famille et notre existence sociale. Nous devons nous demander si, au nom de la technologie, nous pouvons laisser faire sans rien dire.

Et, enfin, je me dois de le dire : devons-nous troquer notre liberté pour mériter le nom de « patriote » ? C'est d'une attaque contre les démocraties libérales dont je parle. Notre liberté et notre nationalisme s'excluent-ils mutuellement ? Devons-nous prononcer la fin de la raison pour apaiser les démagogues populistes radicaux ? Est-il juste d'invoquer le relativisme moral pour occulter la dimension expérimentale du pouvoir ? Et peut-on ignorer la prudence dont fait preuve James Madison, lorsqu'il affirme qu'il existe plus de cas de limitation de la liberté du peuple par des empiétements progressifs et silencieux commis par ceux qui sont au pouvoir, que par des usurpations soudaines et violentes ?

Permettez-moi de conclure en vous rappelant ces mots de Toynbee, mon historien préféré. Il affirme que la croissance d'une civilisation est fondée sur le paradigme défis-réponses, et que chaque époque doit écrire sa propre histoire. Martin Luther King, lui, dit qu'il ne faut pas attendre demain et que nous sommes face à « l'urgence absolue du moment » dans la marche de la vie et de l'histoire. Et permettez-moi de vous le dire, Mesdames et Messieurs, il est de notre devoir à tous, à titre individuel et collectif – et pas seulement une fois, deux fois, mais indéfiniment, de réitérer ce que nous pensons être juste, car Dante nous a prévenu : « Les endroits les plus sombres de l'enfer sont réservés aux indécis qui restent neutres en temps de crise morale ».